

# L'euthanasie : questions éthiques

Cycle de conférences

Université de Fribourg

Printemps 2023

Mardi 18.15–20.00

salle MIS 3120



## Responsables

**Département des sciences de la foi et des religions, philosophie**

Prof. tit. François-Xavier Putallaz

[francois-xavier.putallaz@unifr.ch](mailto:francois-xavier.putallaz@unifr.ch)

[www.unifr.ch/theo/fr/philo](http://www.unifr.ch/theo/fr/philo)

**Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme**

Pôle de recherche : Vieillesse, éthique et droits

Prof. tit. Bernard N. Schumacher

[bernard.schumacher@unifr.ch](mailto:bernard.schumacher@unifr.ch)

[www.unifr.ch/ethique](http://www.unifr.ch/ethique)

**Rencontres de philosophie et de culture dans le cadre du programme "La vie humaine"**

**Entrée libre, ouvert au public**

## Descriptif

La situation démographique, le vieillissement de la population et les progrès de la médecine forment le soubassement de graves controverses sur la fin de vie. En France, le débat est lancé sur l'euthanasie ; en Suisse, le nombre de suicides assistés augmente rapidement. Il est urgent de s'interroger sur la revendication d'un « droit de mourir » qui s'exprime dans des demandes d'euthanasie ou d'aide au suicide. Non seulement la philosophie et l'éthique sont sollicitées, mais encore le droit, la sociologie, la médecine et les soins infirmiers. Des spécialistes reconnus dans chacun de ces domaines présenteront les enjeux majeurs de la question de l'euthanasie : le fondement de nos sociétés est pris dans une mouvance qui requiert une pensée claire et une solide expérience.

## Programme

**28.03.2023**                    **Miséricorde – salle 3120**

**Prof. Jacques Ricot**, philosophe, Université de Nantes

### L'euthanasie. Un soin ? Une liberté ?

Distincte du suicide assisté en raison de la place du tiers dans le processus du « faire mourir », l'euthanasie est présentée tantôt comme un soin, tantôt comme une liberté. Ces deux justifications méritent d'être sérieusement discutées. Nommer soin, ce qui arrête définitivement le soin n'est pas un mince paradoxe. En définissant l'euthanasie comme un soin, c'est l'ensemble de l'exercice médical que l'on maltraite. Quant à la liberté de choisir sa mort, une réflexion un peu approfondie révèle au moins deux paradoxes. Qu'est-ce qu'une liberté qui se prive définitivement d'elle-même, c'est-à-dire de toute capacité d'initiative, serait-ce la plus ténue ? Et une liberté individuelle qui exige le recours à un tiers avoue par là-même qu'elle est une liberté relationnelle et non pas purement individuelle.

**04.04.2023**                    **Miséricorde – salle 3120**

**Prof. ém. Henri Torrione**, philosophe du droit, Université de Fribourg

### D'une idée apparemment parfaite de la justice au droit de mourir, et du droit de mourir au droit de tuer

Frances Kamm, une philosophe enseignant l'éthique à l'Université d'Harvard, a écrit des livres et de nombreux articles sur l'euthanasie et l'avortement. Lorsqu'Amartya Sen a publié L'idée de justice en 2009, Frances Kamm a réagi très négativement parce que le livre d'Amartya Sen reprochait à la tradition de pensée du contrat social (Hobbes, Rousseau, Kant et Rawls) de tout bâtir sur une idée absolue de la justice, apparemment parfaite (l'idée que la justice tient toute entière dans la propriété de chacun sur soi, reconnu réciproquement).

Est-ce juste d'adopter cette idée de la justice comme si c'était un absolu ? Une chose est certaine : elle conduit directement, tôt ou tard, à un droit de mourir opposable à l'État, et donc à un droit de tuer du personnel médical.

**18.04.2023**

**Miséricorde – salle 3120**

**Dr Stève Bobillier**, philosophe, éthicien, Collège St-Michel, Fribourg

**Assistance au suicide en Suisse : quelle liberté pour la société ?**

Après avoir présenté les différences entre euthanasie et sédation palliative et montré l'évolution des critères d'aide au suicide en Suisse, nous discuterons des différentes conceptions de la liberté liées à la question du suicide assisté pour en éclairer les enjeux éthiques. La liberté est-elle l'absence d'empêchement de faire ce que l'individu désire ou une capacité de la personne de faire ce qui lui semble bon ? Si ces deux conceptions semblent proches, leurs conséquences diffèrent fortement dans la question du suicide assisté, notamment sur le rôle des proches, des soignants et de l'impact sur la société.

**25.04.2023**

**Miséricorde – salle 3120**

**Dr Laurence Henri**, infirmière et philosophe, Université de Lorraine

**L'euthanasie, maltraitance du soignant ?**

S'interroger sur la revendication de l'euthanasie est une nécessité. Elle met en évidence les dysfonctionnements des services prenant en charge des patients en fin de vie, des malades chroniques mais également le manque de moyens investis dans des actes de soins, le manque de formation des professionnels de santé et de communication auprès du grand public. Si l'homme est envisagé, entre autres, au regard de son utilité dans la question de l'euthanasie, il en est de même du soignant. Si l'homme ne peut supporter ce regard objectivant sur lui sans se révolter parce qu'il détruit sa nature, le soignant vivrait-il les choses différemment ? Il faut penser la maltraitance du soignant, lui permettre d'accomplir sa nature pour consolider les fondements de nos sociétés si fragilisés par ce désir d'efficacité relevant de la démesure.

**02.05.2023**

**Miséricorde – salle 3120**

**Dr Boris Cantin**, médecin responsable du Centre de soins palliatifs HFR de la Villa St-François

**21<sup>e</sup> siècle : la fin de la fin de vie ?**

Selon la plupart des patients confrontés à une maladie grave potentiellement mortelle, notre rapport à la vie change. Les progrès de la médecine orientent les professionnels de la santé et la population vers une certaine immortalité en proposant toujours plus d'exams, plus de traitements avec potentiellement plus d'effets secondaires. Le prix à payer de la mort moderne. Que reste-t-il de ce combat contre la mort dépendant de ce sablier qui se vide quantitativement et inexorablement ? Peut-on encore défendre une place pour une qualité de vie en fin de vie ou est-ce une réflexion qui n'a plus sa place dans notre société moderne ? Cette présentation n'essaiera surtout pas d'y répondre.

16.05.2023

Miséricorde – salle 3120

Prof. Annick Anchisi, infirmière, sociologue, Haute École de Santé Vaud (HESAV), Lausanne

### La vieillesse est-elle inutile ? Discours sociaux sur le grand âge

La vieillesse n'est pas facile à définir. État ou processus, elle est le plus souvent l'objet de représentations sociales négatives, discriminantes surtout pour les catégories dites du grand âge. Associée à la dépendance, elle peut être vue comme une absence de qualité de vie, mettant parfois en cause le maintien même de cette vie. Les représentations, comme les pratiques sociales, émanent de contextes historiques, politiques et économiques normatifs. La vieillesse n'échappe pas à cela. Cette communication reviendra sur les éléments qui concourent à construire une vision déficitaire de la vieillesse. Mais ces constats seront aussi des leviers pour saisir l'importance sociale et humaine de ceux et celles qu'on voudrait classer au banc des « inutiles ».

### Lieu du cycle de conférences

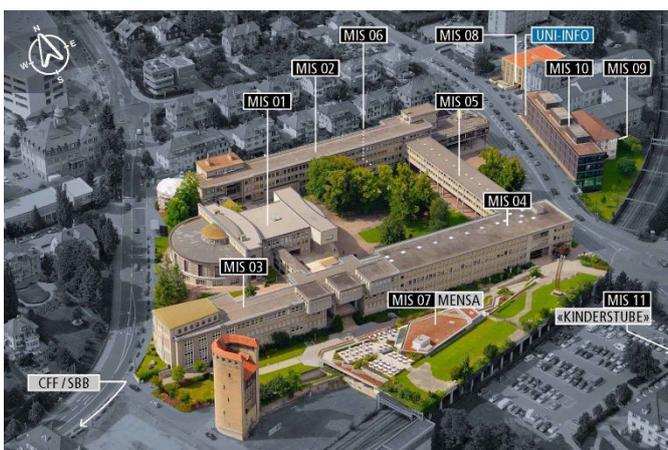
Salle 3120

Université Miséricorde

Av. de l'Europe 20

1700 Fribourg

(MIS 03, entrée face à la Mensa)



Entrée libre

Ouvert au public